

## VOILES TRADITIONNELLES EN BAIE DE VILAINE : BULLETIN D'ADHÉSION 2024

ADHÉSION INDIVIDUELLE : 1 bulletin par personne ou 1 bulletin pour plusieurs personnes de la même adresse.

Membre « sympathisant adulte » (S) : 40€ - Membre sympathisant enfant de moins de 15 ans (SE) : 20€

Membre actif uniquement pour les personnes qui participent tout au long de l'année (A) : 30€

ADHÉSION GROUPE CONSTITUÉ : 1 bulletin par groupe

Membre Groupe constitué 1/2 journée (G) : 300€. En mer 10 personnes maxi, en Vilaine 16 maxi.

Membre **petit** Groupe constitué 1 journée (G) : 400€. En mer 7 personnes maxi.

Membre Groupe constitué 1 journée (G) : 400€. En mer 10 personnes maxi, en Vilaine 16 maxi.

Membre Groupe constitué 2 journée (G) : 800€. En mer 10 personnes maxi, en Vilaine 16 maxi.

Si vous prenez une adhésion « GROUPE » et que dans les personnes qui embarquent avec vous, certaines ont une adhésion individuelle, le montant de leur cotisation individuelle vous sera remboursé.

SI MÊMES COORDONNÉES QU'EN 2023, possibilité de ne mettre que le nom, prénom, type d'adhésion, montant et type de paiement.

1/ Nom et prénom ..... Entourez le type d'adhésion A S SE G

Mail ..... Portable .....

2/ Nom et prénom ..... Entourez le type d'adhésion A S SE G

Mail ..... Portable .....

3/ Nom et prénom : ..... Entourez le type d'adhésion A S SE G

Mail ..... Portable .....

4/ Nom et prénom ..... Entourez le type d'adhésion A S SE G

Mail ..... Portable .....

Adresse .....

désire(nt) adhérer à l'association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine et atteste(nt) avoir pris connaissance des règles de navigation

Ci-joint un règlement de .....€ en chèque à l'ordre de V.T.B.V. - en espèces - par virement

(Merci, d'entourer votre type de paiement)

RIB: VOILES TRADITIONNELLE EN BAIE DE VILAINE IBAN : FR76 1558 9569 8301 4361 9424 420 BIC : CMBFR2BARK

### SIGNATURE

#### Règles de navigation sur « Belle de Vilaine »

Belle de Vilaine est un bateau associatif. Il faut adhérer à l'association pour pouvoir embarquer à bord de Belle de Vilaine.

Les cartes d'adhérents sont nominatives et signées. **Les personnes embarquées doivent les avoir en leur possession pour pouvoir naviguer.**

Les adhérents désirant embarquer s'inscrivent, en fonction du calendrier des sorties de l'association.

La destination et l'heure de retour sont données à titre indicatif et peuvent être modifiées par le skipper.

Les personnes devant embarquer se présentent au lieu désigné pour le départ 15 minutes avant l'heure d'embarquement.

Le Président et le skipper sont autorisés à annuler une sortie sans préavis. En cas d'impossibilité pour le skipper de diriger le bateau, un équipier le remplacera.

Les objets d'art, de valeur, bijoux, titres, papiers et documents personnels sont déconseillés.

Belle de Vilaine est un navire armé en plaisance. Les personnes embarquées y naviguent sous leur propre responsabilité.

Pour les sorties en adhésion individuelle, chaque adhérent prévoit son repas et ses boissons (Sur les îles possibilité de pique niquer ou d'aller au restaurant).

Pour les sorties en adhésion de groupe, le groupe prévoit la restauration de l'équipage sauf avis contraire.

Vêtements chauds et tenue imperméable indispensables

Association Voiles Traditionnelles en Baie de Vilaine

2A, rue du calvaire 56190 BILLIERS - 06 4775 52 32 - belledevilaine56190@gmail.com - <http://www.belledevilaine.fr>